

Introduction

Le Cameroun ambitionne de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. Cependant, la vigueur démographique qui caractérise sa population demeure un sérieux obstacle qui, s'il n'est pas surmonté, pourrait compromettre la concrétisation de ce noble projet. D'après les résultats du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème}RGPH), la population du Cameroun s'est accrue de 1987 à 2005 à un rythme annuel moyen de 2,8%. Du fait du niveau de cette fécondité relativement élevé, sa population pourrait se doubler autour des années 2030. Dans l'ensemble, l'âge médian est de 18 ans dont 18,3 ans chez les femmes et 17,1 ans chez les hommes (3^{ème}RGPH). Autrement dit, la moitié de la population a moins de 18 ans. Cette vigueur démographique, qui est à l'origine d'un taux de dépendance élevé en raison de la forte proportion des jeunes qui constitue une bonne partie de la population à charge, accroît les besoins en infrastructures et services sociaux, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Parallèlement, elle entraîne une aggravation du sous emploi et du chômage à cause de la main d'œuvre abondante qu'elle génère permanemment et que le système économique, caractérisé par une productivité relativement faible, ne parvient pas toujours à résorber. Toutes les préoccupations susmentionnées appellent à plus d'une interrogation, à savoir : quelles sont la nature et l'ampleur des problèmes relatifs à la jeunesse camerounaise qui peuvent constituer un réel handicap pour la contribution de cette catégorie à l'exploitation de la fenêtre d'opportunité démographique, préalable à la capture du dividende démographique ? Quelles sont les dispositions que l'on devrait prendre pour enrayer la menace ?

La présente communication a pour objectif de sensibiliser les décideurs et autres partenaires au développement sur les actions prospectives qui, aux plans humains, doivent être menées en vue de garantir la capture du dividende démographique, indispensable pour favoriser l'inscription de l'économie camerounaise au rang de celles des pays émergents. Parallèlement à la description des problèmes sociodémographiques qui sont de nature à constituer un obstacle aux succès des efforts d'intégration de la jeunesse dans le processus du développement en cours, nous allons tout au long de notre réflexion souligner les défis qui doivent être relevés en vue de faire de cette catégorie un atout important pour la réalisation du dividende démographique. L'analyse portera tour à tour sur : (i) les données démographiques de base ; (ii) la santé sexuelle et reproductive des jeunes ; (iii) l'éducation et la formation professionnelle et (iv) l'emploi des jeunes.

L'essentiel des données utilisées pour la présente étude proviennent des résultats du 3^{ème} RGPH, des projections du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP), de l'Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MISC, 2011) et de la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2) réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS), de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC) qui est un organisme sous-tutelle du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) et de l'Annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP, 2012). Une analyse selon l'approche genre permet de relever les inégalités liées au sexe qui sont de nature à compromettre le succès des politiques et programmes de développement élaborés par les pouvoirs publics en faveur de la jeunesse pour veiller à récolter le dividende démographique de cette forte population.

Mots clés : *Jeunesse, dividende démographique*

1. Données démographiques de base

Cette première partie qui présente les indicateurs clés par rapport à la situation démographique du Cameroun s'appesantit sur le profil démographique des jeunes. Vue sous cet angle, l'accent est mis sur le poids démographique, l'évolution des effectifs, la répartition par sexe et la distribution spatiale de cette catégorie. A travers l'examen de l'état et la structure de la population du Cameroun, une constante observée dans son évolution est l'importance du poids des jeunes (15-34 ans) qui est passé de 30,3% en 1976 à 31,0% en 1987, puis à 34,7% (RGPH, 2005). Tous sexes confondus, ils sont concentrés à 59,7%, dans les groupes d'âges 15-24 ans avec un rapport de masculinité favorable aux jeunes filles à tous les groupes d'âges. Par rapport à la distribution spatiale, les différents Recensements Généraux de Population et de l'Habitat (RGPH) ont mis en évidence un accroissement de la population des jeunes dans les villes. En 1976, ils représentent 37,1 % de la population urbaine. Leur proportion est 38,7% et 40,3% respectivement en 1987 et 2005. Par contre, le poids de ceux du milieu rural ne dépasse pas la barre de 30% de 1987 à 2005. Il est également important de relever que les niveaux de mortalité et de fécondité qui sont relativement élevés constituent une préoccupation réelle car l'accès à la fenêtre d'opportunité dont l'ouverture est envisagée pour 2030 et la réalisation du dividende démographique sont conditionnés par leur diminution.

Tableaux :

Tableau 1.1 : Evolution du taux brut de natalité (en ‰) de 1976 à 2005 selon le milieu de résidence

Tableau 1.2 : Evolution de la population des jeunes au Cameroun de 1976 à 2020

Tableau 1.3 : Répartition par sexe et par âge de la population des jeunes du Cameroun en 2015

Tableau 1.4 : Evolution de la population des jeunes (%) au Cameroun par milieu de résidence de 1976 à 2005

2. Santé sexuelle et reproductive des jeunes

La précocité de l'activité sexuelle est un facteur d'exposition de la jeune fille ou du jeune garçon à une multiplicité de risques (risque de contracter une infection sexuellement transmissible, risque d'avoir une grossesse non désirée, risque d'être la proie des proxénètes, etc.). Les jeunes filles sont proportionnellement plus nombreuses à entamer précocement leur vie sexuelle que les jeunes garçons. Ainsi, avant d'atteindre l'âge de 15 ans, 15,0% des jeunes filles et 11,2% des garçons de 15-19 ans ont déjà eu leurs premiers rapports sexuels (EDSC-MISC, 2011). Si le niveau de connaissance des méthodes contraceptives chez les jeunes est très élevé par ailleurs, il n'en demeure pas moins vrai qu'il est plus élevé chez les jeunes garçons que chez les jeunes femmes quel que soit le groupe d'âge considéré. Paradoxalement, ils utilisent plutôt timidement les méthodes contraceptives dans l'ensemble. La réduction de la fécondité passe forcément par l'incitation plus accrue des couples, des jeunes et des hommes à l'utilisation des méthodes contraceptives. Le Gouvernement devrait investir dans le renforcement des capacités des services de santé et de planification familiale en vue d'une amélioration de la qualité et de la quantité des soins. Il s'agira entre autres de : (i) repositionner la planification familiale dans l'agenda politique des priorités nationales ; (ii) augmenter de façon substantielle la part du budget alloué à la santé ; (iii) promouvoir un mode de financement des services de santé basé sur les résultats.

Tableaux :

Tableau 2.1 : Quelques indicateurs relatifs aux premiers rapports sexuels des jeunes par groupe d'âges et par sexe

Tableau 2.2 : Pourcentage des jeunes de 15-34 ans, actuellement en union, qui connaissent au moins une méthode contraceptive et pourcentage de ceux qui connaissent au moins une méthode moderne

Tableau 2.3 : Répartition (en %) des jeunes femmes de 15-34 ans par méthode contraceptive actuellement utilisée

Tableau 2.4 : Proportion (%) de jeunes qui savent que le VIH peut être transmis de la mère à l'enfant par l'allaitement et que le risque de transmission maternelle du VIH à l'enfant peut être réduit par la prise de médicaments spéciaux par la mère durant la grossesse

3. Education et formation professionnelle

Pour tirer parti des bénéfices économiques du dividende démographique, il est nécessaire d'investir massivement pour une éducation de qualité et de renforcer les opportunités de formation adaptées aux réalités de l'environnement socioéconomique. Malgré les efforts déployés par le Gouvernement et les partenaires au développement dans le domaine de l'éducation, le niveau d'instruction des jeunes demeure relativement faible. En effet, 34,0% des jeunes ont le niveau primaire, 28,4% celui du secondaire 1^{er} cycle de l'enseignement général, 17,6% celui du secondaire 2nd cycle de l'enseignement général. Les efforts déployés par le Gouvernement n'ont malheureusement pas jusqu'ici réussi à réduire *''la marginalisation et la disqualification''* dont l'Enseignement Technique et la formation Professionnel (ESTP) est traditionnellement l'objet (Tsala J.P., 2004). Dans l'ensemble, les jeunes sont relativement peu nombreux à avoir le niveau de l'enseignement technique (secondaire technique 1^{er} cycle et secondaire technique 2^{ème} cycle). A peine 9,7% des jeunes ont le niveau supérieur (EESI 2, 2010).

En 2012, sur 209 036 étudiants inscrits dans les sept universités d'Etat, 86 587 sont de sexe féminin et 122 449 de sexe masculin, soit respectivement (41,4%) et (58,6%) (MINESUP, 2012). En dépit des meilleures performances des filles dans le secondaire premier et second cycle, les garçons intègrent les filières sélectives de l'enseignement supérieur ; les filles ne représentent que 32,3% dans les disciplines scientifiques. Dans les disciplines littéraires et en droit, économie, gestion économique et sociale, la part des femmes est respectivement de 48,0% et 45,0%. Dans les facultés scientifiques, les écarts sont encore plus importants, en dehors des facultés de médecine où on enregistre une mixité relative (47,5% de femmes et 52,5% d'hommes) ; dans les facultés d'ingénierie, les femmes ne représentent que 10,2%, 21,6% en agronomie et 32,% en sciences. Dans les instituts universitaires de technologies relevant des universités d'Etat, les jeunes femmes ne représentent que 28,9% ; à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique, leur proportion n'est plus que de 15,7%.

L'alphabétisation des jeunes qui est le reflet la scolarisation reste à la traîne. Au niveau national, le taux d'alphabétisation en langues officielles qui est de 79,3%, présente de grandes disparités par rapport au sexe et au milieu de résidence. Dans les villes et les campagnes, ils sont respectivement de 91,9% et 62,5% alors que par rapport au sexe, l'écart est de 8,0 points en faveur de la gent masculine. Le Gouvernement a entrepris d'élaborer un document de politique nationale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (AENF) et un plan de développement de ce sous-secteur, qui devraient être en adéquation avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement et ceux fixés dans le cadre de l'Education Pour Tous (EPT).

Tableaux et graphiques

Tableau 3.1 : Répartition (%) des jeunes par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 3.2 : Répartition (%) des étudiants par région et université d'Etat selon le sexe

Tableau 3.3 : Distribution des étudiants (en %) dans les facultés de la filière scientifique selon le sexe

Tableau 3.4 : Part des femmes parmi les actifs occupés ayant suivi une formation professionnelle par branche d'activité

Graphique 3.1: Répartition (%) des jeunes par niveau d'instruction

Graphique 3.2 : Répartition par sexe des élèves inscrits pour l'examen du baccalauréat série scientifique dans le secondaire général 2nd cycle

Graphique 3.3 : Part des femmes dans les principales disciplines universitaires

Graphique 3.4 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence et le sexe

4. Emploi des jeunes

Une bonne partie de la jeunesse camerounaise est en butte au chômage. Le phénomène affecte beaucoup plus les filles que les garçons. Le taux de chômage des filles (12,3%) est plus du double de celui des garçons (5,6 %). Les différences existent également selon le milieu de résidence. Les jeunes du milieu urbain en sont le plus affectés (23,5% pour les filles et 8,5% pour les garçons). En ce qui concerne l'âge, les jeunes actifs de 15-24 ans sont davantage confrontés aux problèmes de chômage que leurs aînés de 25-34 ans. Pour ces deux tranches d'âge, le taux de chômage au niveau national est de 10,2% et 7,7%. En milieu urbain, l'écart est plus accentuée (19,2% chez les 15-24 ans contre 12,9% chez les 25-34 ans) (EESI 2, 2010).

La répartition des emplois des jeunes par secteur institutionnel est un indicateur synthétique qui permet d'apprécier la structure du marché du travail des jeunes. L'enquête EESI 2 a identifié le secteur public (administration publique et entreprises parapubliques), le secteur privé formel, le secteur informel non agricole, et le secteur agricole dominé par l'agriculture de subsistance.

Le secteur informel (agricole et non agricole) est le secteur dans lequel la grande majorité de jeunes (92,0%) exercent leur emploi. La part de l'emploi des jeunes dans le secteur formel reste faible (8,0%). Le secteur informel agricole concentre 70,3% des emplois de jeunes en milieu rural. En milieu urbain, le secteur informel non agricole regorge 78,6% des emplois de jeunes. Plusieurs départements ministériels et structures œuvrent pour l'accroissement de l'offre d'emplois décents et une stratégie d'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi a été élaborée et mise en place pour permettre de résoudre les problèmes sus évoqués.

Tableaux :

Tableau 4.1 : Taux de chômage élargi des jeunes (15-34 ans) par sexe et âge selon le milieu de résidence

Tableau 4.2 : Répartition des emplois occupés par les jeunes selon le secteur institutionnel

Conclusion

Une population jeune, bien éduquée, bien formée et en bonne santé est un atout important pour la réalisation du dividende démographique. Par conséquent, l'investissement en faveur de cette catégorie qui est en nette augmentation constitue dès à présent l'un des jalons d'une économie en voie d'émergence. Quel que soit le domaine d'intervention susmentionné (santé, éducation, création d'emplois décents), il faudra surtout veiller à accroître l'offre de manière significative et à remédier aux disparités entre les garçons et les filles d'aujourd'hui pour ne pas compromettre les efforts de développement.

Références bibliographiques